

Dans ce conflit d'opinions quelle est la doctrine de l'Eglise ? Léon XIII la résume en son Encyclique du 15 Novembre 1878, sur la nature et l'origine du pouvoir : " Si quandoque " contingat temere et ultra modum publicam a principibus " potestatem exerceri, catholicæ ecclesiæ doctrina in eos in- " surgere proprio Marte non sinit ne ordinis tranquillitas " magis magisque turbetur, neve societas majus exinde detri- " mētum capiat. Cumque res eo devenerit ut nulla alia spes " salutis affulgeat, docet christianæ patientiæ meritis et ins- " tantibus ad Deum precibus remedium esse maturandum."

Ces paroles condamnent la résistance *proprio Marte*, non pas absolument toute résistance quelconque. Aussi la prière et la patience sont indiquées non pas comme l'unique, mais le dernier remède. Dans la pratique, il peut à peine se rencontrer un cas où les moyens pacifiques ne soient pas suffisants, surtout dans les temps modernes, pour obtenir le redressement des griefs qu'une nation peut avoir contre son souverain. Supposé donc le cas où tous les moyens auraient été employés sans succès, un peuple est libre alors de pourvoir à son existence par les expédients qu'il juge nécessaires. Cependant un peuple catholique, avant de recourir à ce terrible moyen de l'insurrection, devra toujours consulter le saint siège. Ainsi le recours au saint siège dans les démêlés entre les peuples et les rois, voilà le dernier mot de la question. Telles sont les idées que les Académiciens ont développées selon l'enseignement de la science catholique. Etaient présents à la fête : M. le Grand Vicairé J. O. Routhier, et MM. L. J. Guyon, V. F., curé de St-Eustache; J. Graton, curé de Ste-Rose; F. Aubry, curé de St-Jean Dorchester; A. Labelle, curé de St-Jérôme; J. Lonergan, curé de Ste-Brigide; F. X. Sauriol, curé de Ste-Adèle; E. Dugas, curé de Ste-Anne des Plaines; M. Auclair, curé de St-Jean-Baptista, Montréal; H. Lecours, curé de la Longue-Pointe; G. B. Bourget, curé de St. Janvier; J. Champagne, curé de la Gatineau; J. Kavanagh, chapelain, Villa-Maria; P. Pelletier, vicaire, St-Jérôme; J. Limoges, vicaire, Ste-Rose; P. Langlois, M. Lessard et A. Castonguay, vicaires, Ste-Cunégonde; M. Lafortune, vicaire, Ste-Eustache; E. Meunier, vicaire, St-Jean Dorchester.

11 novembre.— Nous apprenons la mort de M. Simon Lonergan, curé de St-Mary, Montréal. M. Lonergan était né et avait grandi à Ste-Thérèse. Il avait vécu et travaillé avec nous, élève, professeur et directeur. Sa mort est pour nous un deuil de famille.

14 novembre.— Funérailles de M. Lonergan, dans l'église de sa paroisse. Elles ont été très solennelles. Trois évêques sont présents: Monseigneur Fabre, Mgr Grandin et Mgr. Lorrain. La levée du corps avait été faite la veille par Mgr. Lorrain. La messe-funèbre est chantée par Mgr l'évêque de St-Albert,

erbes  
re, en  
nt, se  
ercle

cha-  
ré par  
antée

re de  
rtrait  
si au

salle  
ux et  
cé au  
rture,  
ie St.  
u, E.  
œur:  
scène  
et le

avoir  
arles  
aca-  
toire  
ubles  
gou-  
gou-  
ques-  
mme  
s pré-  
ermis  
; sou-  
lle, le  
llé au  
il y a  
upart  
Les-  
ie sa  
rreau  
légi-  
ividu  
gou-  
force.  
ique,  
ions.